Animateur sportif

RÉF | 916

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Former des professionnels de l'encadrement dans les domaines du sport, de l'animation et de la jeunesse afin de répondre aux besoins d'encadrement de jeunes dans les secteurs socio-éducatifs et socioculturels.

L'animateur socio-sportif prend en charge des publics variés et utilise le sport comme outil d'intégration pour créer un développement social et sportif plus harmonieux, tant sur le plan individuel que communautaire.
Aujourd'hui il intervient notamment dans le cadre du sport de quartier et dans le cadre extra-scolaire et de façon générale dans l'encadrement de jeunes ou d'adultes pour des projets à caractère socio-sportif.

Concrètement :

- Proposer des animations sportives à des enfants ou des adultes
- Enseigner des méthodes et techniques visant à maintenir et améliorer la condition physique
- Animer des cours et mettre en œuvre des programmes d'activités
- Participer à l'organisation du milieu associatif, à son fonctionnement et à son développement

Débouchés :

La formation permet de postuler dans des structures du type :

- services sportifs ou de prévention communaux
- asbl sportives qui organisent des stages de vacances, des journées sportives pour les écoles ou des activités parascolaires
- structures associatives (maisons de jeunes, maisons de quartier)

- Technique d’animations pour les enfants et les adolescents

Programme

- Déontologie
- Psychologie et méthodologie appliquées à l'animation pour les enfants et adolescents
- Dynamique de groupes, préventions et interventions sociales
- Communication et médiation interculturelles
- Anatomie et physiologie appliquée à la pratique sportive
- Conception, gestion et évaluation de projets appliqués à l'animation sportive de prévention pour des enfants et adolescents
- Législation sociale et institution sociales relatives à la prévention et l'aide à la jeunesse

Stage : 4 semaines, à temps plein, au sein d'une association ou d'un service communal

Certification(s) visée(s)

Attestation de formation professionnelle
Brevet des cours généraux ADEPS et Brevet de Secourisme en Entreprise

Type de formation

Organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

5 mois

Horaire

en journée 8h30-16h30

Début

Septembre 2024 Deux fois par an

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.
Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Avoir un projet professionnel dans le secteur des métiers du Sport et de l'Animation
- Etre en bonne condition physique (certificat médical d'aptitude)
- Etre en possession d'un extrait de casier judiciaire (modèle II)

Connaître

- Réussir les tests de français et de mathématique le même jour que la séance d'information
- Maîtriser l'outil informatique : Internet - Email - base traitement de texte
- Réussir un test d'animation
- Satisfaire à un entretien de motivation

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous à la séance d'information via ce Formulaire sur le site de Cenforgil.

Pour s'informer uniquement

Adressez-vous à Bernard HOORELBEKE, responsable Sport, au 02 543 16 78.

Organisme

Cenforgil
Rue de Mérode 54
1060 Saint-Gilles
Tél: 02 543 16 60
https://www.cenforgil.be/nos-formations-12

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation